

MODALITES ET CONDITIONS D'ACCUEIL

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Visites et ateliers : Déroulement de la réservation

A réception de votre demande, des créneaux d'ateliers et de visites vous sont proposés sur la période de votre choix. Après transmission si besoin d'un devis et validation de votre inscription, une fiche de confirmation vous est envoyée, précisant les informations pratiques de la visite.

Projets pédagogiques : Contacts

Le service Ville d'Art et d'Histoire propose également d'élaborer avec les enseignants un projet de visite ou un projet pédagogique spécifique à leur classe ou à leur école.

Contactez la référente pédagogique, Elodie Morel au 04 79 70 70 42 –

e.morel@mairie-chambery.fr

Durée et effectifs des visites

Pour les maternelles : environ 1h15 (groupe limité à 30 enfants)

Pour les autres niveaux : environ 1h30 (groupe limité à 30 enfants)

Accompagnement et préparation à la visite

Les élèves restent sous la responsabilité de l'enseignant et/ou des accompagnateurs pendant toute la durée de l'atelier ou de la visite.

Il est de la responsabilité des enseignants de prévoir le nombre d'accompagnateurs nécessaire à l'encadrement et à la sécurité de chaque groupe, selon les normes en vigueur au moment de votre visite.

Certaines visites comprennent la visite de lieux de culte. Nous vous invitons à en informer les élèves et à les préparer à une visite culturelle, fondée sur des points d'intérêts de décor et d'architecture et non de confession.

Tarifs et règlement

- Visite ou atelier / atelier : 85€

- Visite en langue : anglais, italien, espagnol pour les collèges et lycées : 85€

- Gratuité pour les établissements scolaires de Chambéry (de la maternelle à l'Université dans le cadre de projets pédagogiques)

- Le tarif comprend le matériel (livret de visite, fournitures, etc.)

Le règlement s'effectue :

- Sur place par espèce ou chèque (à l'ordre du Trésor Public)
- Ou à réception du titre de paiement par virement ou chèque.

Dans le second cas, il est impératif de transmettre les éléments suivants, nécessaires à votre enregistrement par la trésorerie municipale :

Nom / adresse / n° de Siret de l'organisme payeur, et RIB si possible.

A défaut de ces informations, le règlement aura lieu directement sur place.

INFORMATIONS PRATIQUES

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Dispositif « Itinéraires historiques »

Pour les écoles élémentaires et collèges de Savoie, les visites du château des Ducs de Savoie peuvent être prises en charge par le dispositif des Itinéraires historiques du Conseil Départemental de la Savoie, ainsi que 70% du coût du transport par remboursement.

Pour cela, une demande de subvention auprès du Conseil Départemental doit être déposée (http://www.savoie.fr/id_aide/130/2758-infos-pratiques.htm).

Au terme de la visite, le bon de visite devra être retourné au Conseil Départemental pour le remboursement auprès de la ville.

Renseignements auprès de la Conservation départementale du patrimoine :
Mme Odile REBOUILLAT (04 79 70 63 64 - odile.rebouillat@savoie.fr)

Modifications, retards et annulations

En cas de météo défavorable, veuillez contacter le service Ville d'Art et d'Histoire pour un report éventuel. Si la visite est maintenue, le programme prévu en plein air pourra être modifié selon l'évolution des conditions météorologiques. En cas de forte intempérie, nous pouvons vous proposer une séance en intérieur, dans notre salle pédagogique.

Les visites de lieux de culte peuvent être annulées ou modifiées en cas de cérémonie.

De même, l'accès au château pouvant se voir interdit par la préfecture, un nouveau parcours de visite vous sera proposé.

Sauf accord préalable, toute visite non annulée 48h à l'avance reste due en intégralité. Tout retard sera imputé sur la durée de votre visite.

Transports

Le plan de la ville avec les stationnements pour les cars vous sera envoyé lors de la confirmation de la visite. Le temps de parcours piéton entre la dépose car et le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine est d'une dizaine de minutes environ.

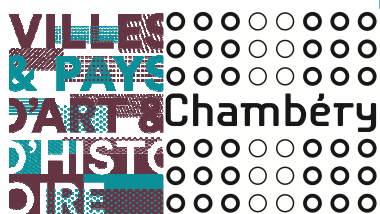
Pour compléter votre découverte des équipements culturels de la ville

D'autres structures culturelles de la ville proposent des visites et actions pédagogiques.

- Galerie Eurêka - Accueil : 04 79 60 04 25
- Musée des Beaux-Arts et Musée des Charmettes -Service des publics : 04 79 68 58 45

Pour la pause méridienne, une salle hors sac est disponible à la Maison des Associations (sur demande au 04 79 33 95 50 ou m.associations@mairie-chambery.fr)

CONTACT ET RESERVATIONS



Sophie Mazlout, médiatrice, chargée des réservations scolaires
Service Ville d'art et d'histoire
Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
71 rue Saint-Réal
73000 CHAMBERY
04 79 70 70 44
artethistoire@mairie-chambery.fr

Retrouvez notre programme sur le lien suivant: <http://www.chambery.fr/97-patrimoine.htm>